

COMPTE - RENDU

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Conseillers municipaux titulaires présents : M. Thierry LINEATTE, Mme Nadège LATAPIE COPE, M. Benoît GANCE, Mme Anne LEBRUN-MERLIN, M. Claude MERLIN, M. Philippe CHEVAL, Mme Maryse HOCHART, M. Régis LECOT, M. Arnaud NOBLECOURT, M. Dominique CAPELLE, M. Aires FERREIRA, Mme Virginie MASSON, M. Xavier DUBERNARD, Mme Laure LAMBERT, Mme Angéline DARRAS, Mme Céline DEFRUIT, Mme Claire LECOT-ROBIT, M. Thomas POULET.

Conseillère municipale titulaire excusée : Mme Géraldine LEFEVRE avec pouvoir à Mme Laure LAMBERT.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 00.

I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Nadège LATAPIE-COPE est nommée secrétaire de séance.

II. Election des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales

Monsieur le Maire expose :

- Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- Vu la circulaire préfectorale du 2 juillet 2020,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Claude MERLIN, Philippe CHEVAL, Claire LECOT ROBIT, Thomas POULET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

La liste déposée et enregistrée :

- La liste « Sénatoriales à Chaulnes » est composée par :
M. Thierry LINEATTE, Mme Nadège LATAPIE COPE, M. Benoît GANCE, Mme Anne LEBRUN MERLIN, M. Philippe CHEVAL, Mme Maryse HOCHART, M. Régis LECOT, Mme Angéline DARRAS.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

La liste « Sénatoriales à Chaulnes » : 19 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats à savoir la liste « Sénatoriales à Chaulnes » élue.

La séance est levée à 18 h 30.

Le Maire